

# CHABLAIS 2025



## FFTJ/ESFJ 2025

*8-9-10 & 15-16-17 Août*

### FÊTE FEDERALE DE TIR DES JEUNES

PLAN DE TIR  
F300M - F50M - F10M  
P 25M - P 10M

FFTJ2025.CH  
ESFJ2025.CH



## Informations importantes

Adresse internet	<a href="http://www.fftj2025.ch">www.fftj2025.ch</a>
Adresse postale	Fête Fédérale de Tir des Jeunes 2025 Stand de tir de St-Triphon Les Grandes Iles d'Amont 12 1867 Ollon
Inscription	Fête Fédérale de Tir des Jeunes 2025 CodingFarm GmbH Bachstrasse 25d 5623 Boswil <a href="mailto:fftj25@winfire.ch">fftj25@winfire.ch</a>
Jours de tir	du vendredi 8 août au dimanche 10 août et du vendredi 15 août au dimanche 17 août 2025
Heures de tir	Tous les jours de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00* le dimanche 10 août le tir prendra fin à 17h00 le dimanche 17 août le tir prendra fin à 12h00  *Cela peut varier selon les distances de tir. (cf. rangeur)  Le dimanche 17 août après-midi est réservé aux finales des Rois du tir.
Stands & Centrale de tir	Voir les dispositions générales
Inscription en ligne	Dès le 15 janvier 2025 à 13h00
Rangeurs	L'état d'occupation des stands sont disponibles sous <a href="http://www.winfire.ch">www.winfire.ch</a>
Renseignements	Renseignements et informations chaque mardi de 9h00 à 11h30 et chaque jeudi de 15h00 à 18h00 par téléphone au 056 560 83 94, ou par email à <a href="mailto:fftj25@winfire.ch">fftj25@winfire.ch</a>  Durant le tir contacter la centrale, téléphone cf ci-dessous
Centrale de tir	Tel. 079 716 70 74 uniquement durant les heures de la centrale.
Rangeurs, mutations, nouvelles inscriptions, et décompte	Directement à la centrale de tir.
Vente passes / munition	Sur tous les stands de tir.
Service sanitaire	Assumé sur tous les emplacements
Places de parc	Veillez respecter à la signalisation et les instructions des bénévoles
Restauration	Sur toutes les places de tir et à la centrale.
Bureau des objets trouvés	Pendant les tirs au guichet mutation de la centrale de tir. Après les tirs, une demande écrite doit être envoyée à l'adresse postale de la FFTJ2025 ou par courriel à <a href="mailto:info@fftj2025.ch">info@fftj2025.ch</a>

# Plan de situation et emplacements des stands de tir

## Autoroute : Vevey – Martigny

### > Centrale et Place de tir et st-Triphon (F300m, F50m, P25m, P10)

Sortie St-Triphon suivre Monthey

Chemin des Grandes Iles d'Amont, 1867 Ollon (VD)

Latitude : 46.265402 | Longitude : 6.970701

### > Stand de Port-Valais (F300m et F50m)

Sortie Villeneuve et suivre Bouveret via H144

Route Cantonale 147, 1897 Port-Valais (VS)

Latitude : 46.367513 | Longitude : 6.871141

### > Stand de Val-d'Illiez (F300m)

Sortie St-Triphon et Vallée d'Illiez

Route du Stand 22, 1873 Val-D'Illiez (VS)

Latitude : 46.1144 | Longitude : 6.5331

### > Stand de Vérossaz (F300m)

Sortie Bex, suivre Massongex, et Vérossaz

Route du Stand 22, 1891 Vérossaz (VS)

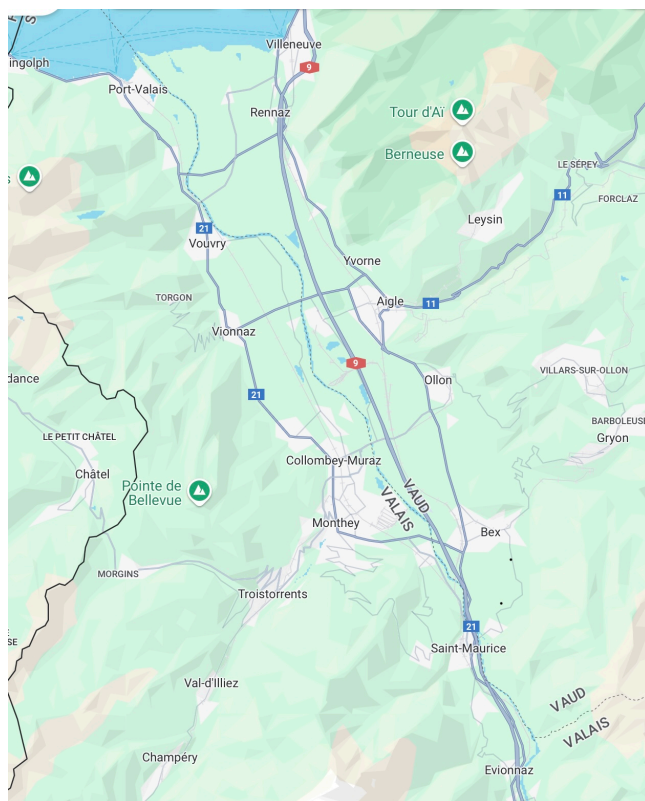
Latitude : 46.1209 | Longitude : 6.5902

### > Stand de St-Maurice (F10m)

Sortie St-Maurice suivre centre-ville

Avenue du Midi, 1890 Saint-Maurice

Latitude : 46.215802 | Longitude : 7.006129



# Dispositions générales

Chaque tireur participant à la Fête Fédérale de Tir des Jeunes 2025 accepte à titre de contrat bilatéral les dispositions et prescriptions du présent plan du tir ainsi que d'éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans les stands de tir.

## 1. Bases

Les bases pour la conception de la partie technique de ce plan de tir sont les documents cités ci-après, dans leur version au moment où le plan de tir a été approuvé.

Lors de la FFTJ2025 s'appliquent les versions valables au début de la fête. Si cela entraîne des contradictions avec les dispositions du plan de tir, les versions actuelles des bases énumérées ci-dessous sont valables.

- 1 Conditions générales pour la Fête Fédérale de Tir des Jeunes 2025 de la FST
- 2 Règles du tir sportif (RTSp) de la FST, y compris les règlements partiels.
- 3 Catalogue des moyens auxiliaires autorisés pour les armes d'ordonnance (SAT, Form 27.132).
- 4 Règlement disciplinaire et de recours de la FST.
- 5 Dispositions d'exécution pour les tirs des jeunes
- 6 Dispositions d'exécution relatives au droit de participation des ressortissants étrangers aux manifestations de tir de la FST.
- 7 Directives de la FST relatives à la lutte contre le dopage.
- 8 Dispositions d'exécution concernant les allègements accordés aux tireurs handicapés ou en chaise roulante participant aux compétitions de la FST, conformément aux règles de la Fédération Internationale Para-tir (WSPS).

## 2. Participation et Licence obligatoire

### 1 Droit de participation

A la Fête Fédérale de Tir des Jeunes (FFTJ2025) tous les participants licenciés nés entre 2005 et 2017 peuvent participer (sous réserve des détails des passes).

Pour les compétitions de moniteurs, les entraîneurs, les moniteurs, aides-moniteurs, coachs, licenciés à partir de l'année de naissance 2004 peuvent y prendre part avec les directives correspondantes.

### 2 Membres multiples

Les membres multiples sont des participants qui sont membres d'autres sociétés en plus de leur société de base. Ils doivent participer avec leur société de base. Une participation avec une autre société où ils sont aussi enregistrés en tant que membre, n'est autorisée que si la société de base ne participe pas à la compétition des sociétés, ou concours d'équipes.

## 3. Durée, heures tir, concours spéciaux, centrale et stands de tir

### 1 Journées de tir, en général

Du vendredi 8 août au dimanche 10 août et du vendredi 15 août au dimanche 17 août (sauf le 15.08 férié en Valais pas de tir à 300m). Selon affluence des jours supplémentaires peuvent être décidés.

### 2 Heures de tir

Se référer aux points importants/heures de tir en page 4

### 3 Concours et manifestations spéciales

- Journée officielle Le dimanche 10 août 2025 dès 9h00
- Finale des rois du tir Le dimanche 17 août 2025 dès 12h00

### 4 Centrale de tir - Stand de Saint-Triphon, Les Grandes Iles d'Amont

Les guichets suivants se trouvent à la centrale

- Livret de tir électronique : pour les livrets non payés et les retours
- Mutations, nouvelles inscriptions - Rangeurs pour les nouveaux participants
- Contrôles des résultats (vérification et corrections éventuelles) - Informations
- Distinctions - Répartitions - Prix en nature - Bureau des objets trouvés

### 5 Stands de tir

Les guichets suivants se trouvent dans tous les stands de tir :

- Remise de la munition d'ordonnance
- Vente de passes

### 6 Ouverture des guichets à la centrale

Tous les guichets de 7h00 à 19h00\* sans interruption, sauf le guichet des décomptes de 9h à 20h\*  
\*Le dimanche fermeture des guichets à 19h.

Guichet des décomptes de 9h00 à 20h00 sauf les dimanches à 18h.

Ouvertures des guichets aux stands de tir

Vente de passes et remise de la munition de 30min avant le début des tirs et jusqu'à 15min avant la fin de tir.

# MEDAILLES FFTJ2025

SIMPLE



DOUBLE



TRIPLE



## 4. Stands de tir et nombre de cibles

### Distance F300

Saint-Triphon	20 cibles	N° 1 - 20
Port-Valais	6 cibles	N° 21 - 26
Val d'Illeiez	6 cibles	N° 27 - 31
Vérossaz	6 cibles	N° 32 - 37

### Distance F50

Saint-Triphon	8 cibles	N° 101– 108
Port-Valais	5 cibles	N° 109- 113

### Distance F10

Saint-Maurice	14 cibles	N° 201 – 214
---------------	-----------	--------------

### Distance P25

Saint-Triphon	10 cibles	N° 301 – 310
---------------	-----------	--------------

### Distance P10

Saint-Triphon	8 cibles	N° 401 – 408
---------------	----------	--------------

- 1 Tous les stands de tir F300, F50, F10 et P10m sont équipés d'un système de marquage électronique, Les stands P25 sont équipés avec des cibles conventionnelles va et vient.
- 2 Le comité de la FFTJ2025 se réserve le droit d'utiliser les installations prévues ou non, ou, en cas de suroccupation, de déplacer les participants sur d'autres installations ainsi que d'adapter les jours et heures de tir.

## 5. Délais d'inscription

### 1 Pour les tirs, en général

Les sociétés et les participants sont priés de s'inscrire en ligne.

Alternativement il est possible de s'inscrire via email à [fftj25@winfire.ch](mailto:fftj25@winfire.ch)

Délais d'inscription en ligne ou par email : **30 juin 2025**, ensuite directement à la centrale de tir.

### 2 Inscriptions en ligne

L'inscription en ligne sera possible dès le **15 janvier 2025 à 13h00**

### 3 Adresse internet

[www.winfire.ch](http://www.winfire.ch)

### 4 Adresse postale

Fête Fédérale de Tir des Jeunes 2025  
CodingFarm GmbH  
Bachstrasse 25d  
5623 Boswil AG

## 6. Commande anticipée de cibles et de rangeurs

- 1 Une fois l'inscription effectuée, l'organisateur établit une facture des finances de société, des livrets de tir et des passes commandées, en y joignant un bulletin de versement par e-mail et les rangeurs attribués. La facture doit être acquittée dans les 30 jours suivant sa réception.
- 2 Les tireurs des sociétés sont tenus de commander les passes et rangeurs par l'entremise de leur société. Pour des raisons d'organisation, les commandes individuelles de participants de sociétés ne peuvent pas être prises en considération (à l'exception des inscriptions supplémentaires).
- 3 Tous les livrets de tir électroniques payés sont activés pour être utilisés lors de la fête.
- 4 Lors de l'inscription en ligne, les demi-journées souhaitées peuvent être classées par ordre de

priorité. Le bureau des rangeurs s'efforce d'attribuer les rangeurs en fonction du nombre de coups commandés, afin que la même société ou le même groupe ait une ou plusieurs cibles disponibles le jour de tir souhaité. Cependant, il faut tenir compte du fait qu'une demi-journée de cible doit être entièrement réservée avant que d'autres rangeurs puissent être attribués sur une autre cible. (Exemple avec 16 rangeurs, ce ne seront pas 2 cibles de 10h00 à 12h00, mais une cible de 8h00 à 12h00.).

## **7. Mutations, inscriptions ultérieures et annulations**

### **1 Inscriptions ultérieures de participants**

Les sociétés qui doivent inscrire des participants supplémentaires peuvent le faire pendant la phase de commande anticipée à l'adresse officielle d'inscription (en ligne) ou pendant la durée de la fête au guichet « Mutations » de la centrale. Aucun frais de mutation n'est facturé pour les inscriptions supplémentaires.

### **2 Reprise de passes**

Des passes complémentaires peuvent être commandées en ligne par les participants déjà inscrits. Les passes déjà facturées ne peuvent plus être annulées, ni remboursées.

### **Mutations ou modifications**

Des mutations ou des modifications peuvent être effectuées en ligne tant que la fête de tir n'a pas débuté. Dès le début de la fête cela se fait à la centrale.

### **3 Annulations**

Les annulations ne peuvent être réglées que par le responsable de la société et uniquement pendant la durée de la FFTJ2025 au guichet des « Mutations » de la centrale.

4 Les frais d'inscription ne seront pas remboursés aux formations non classées.

## **8. Livret de tir électronique et taxes.**

1 Le livret de tir électronique est personnel et intransmissible. Il ne peut être obtenu qu'avec une licence FST valable.

2 Le prix du de livret de tir électronique est de CHF 23.00 y compris les taxes, les rangeurs et les taxes des fédérations. Participants (sauf les moniteurs) disposant de plusieurs distances F300/F50/F10/P25/P10, un rabais de CHF 5.00 par livret de tir est accordé à partir du 2e livret de tir électronique.

3 Chaque tireur reçoit une section dans le livret de tir électronique pour chaque distance choisie, soit F300/F50/F10/P25/P10, sur la base duquel il est lui seul autorisé à tirer.

4 L'annulation d'un livret de tir est facturée à CHF 15.00 ou décomptée des répartitions.

5 Les livrets de tir électroniques non tirés, ou annulés après le dernier jour de tir sont facturés à CHF 23.00 ou décomptés des répartitions.

6 Aucun remboursement n'a lieu lorsque l'une ou l'autre des passes commandées n'ont pas été tirées.

## **9. Rangeur**

1 L'attribution des cibles est déterminée par les rangeurs.

2 Le temps réservé est de 15 minutes par rangeur.

3 Le rangeur contient les données suivantes :  
Numéro de la société, jour de tir, stand de tir, numéro de la cible et heures de tir.

4 La réservation est basée exclusivement sur les passes commandées préalablement. Une réservation de cibles sans commande anticipée n'est pas possible.

5 Les rangeurs sont attribués comme suit :

<b>Distance F300</b>	1 à 20 coups	1 rangeur
	pour 1 à 20 coups supplémentaires	1 rangeur
<b>Distance F50</b>	1 à 20 coups	1 rangeur
	pour 1 à 20 coups supplémentaires	1 rangeur
<b>Distance F10/P10</b>	1 à 10 coups	1 rangeur
	pour 1 à 10 coups supplémentaires	1 rangeur
<b>Distance P25</b>	Les rangeurs sont choisis selon les passes commandées : 1 rangeur 1 passe. Chaque 1h30 env. un tireur pour débiter ses tirs (exercices et les passes selon carnet)	

6 Les participants doivent se présenter au pas de tir indiqué, 10 minutes avant le début de leur tir et s'annoncer au secrétaire. L'arrivée tardive entraîne la perte des rangeurs.

7 Les rangeurs sont attribués avant la fête sur la base de la commande préalable des passes et pendant la fête, aussi longtemps que disponible, pour les livrets de tir et les passes achetés sur place.

8 Le comité de la FFTJ2025 règle définitivement toutes les réclamations concernant l'attribution des rangeurs.

## 10. Contrôle des armes

1 L'admission et le maniement des armes doivent être conformes aux RTSp de la FST. Le comité de la FFTJ2025 se réserve le droit d'effectuer des contrôles inopinés dans les stands.

2 Les armes déposées à l'intérieur du stand en violation du règlement seront confisquées par la direction des tirs. Elles pourront être récupérées auprès de la direction des tirs contre le paiement d'une taxe de CHF 20.00.

3 L'organisateur de la FFTJ2025 décline toute responsabilité pour les armes et autres effets endommagés ou perdus durant la fête.

4 Genres d'armes selon RTSp :

### **Genres de fusils F300 :**

- Fusils de sport F300 : Fusil standard
  - Fusils d'ordonnance F300 : Fass90
- selon règlement de tir et catalogue des moyens auxiliaires autorisés

### **Genres de fusils F50 :**

- Fusils de sport F50 : Carabine F50

### **Genres de fusils F10 :**

- Carabine F10 : Carabine F10

**Genres de pistolet P25 :** Pistolet à percussion annulaire

**Genres de pistolet P10 :** Pistolet P10

5 L'organisation de la fête est dispensée d'effectuer un contrôle des armes de sport (plombage). Des contrôles aléatoires sont effectués sur les stands de tir.

## 11. Munition

1 Seule la munition d'ordonnance fournie par les organisateurs de la fête peut être utilisée pour le tir à 300m.

2 Le prix des munitions d'ordonnance, y compris la contribution de de sport et de formation, par cartouche, s'élève à : Cartouche pour fusil GP 11 - GP 90 CHF 0.35

3 Les participants aux disciplines F50/F10/P25/P10 doivent apporter leurs propres munitions ou les acheter auprès des stands de tir.

4 Les douilles restent la propriété de l'organisateur de la FFTJ2025.



## 12. Classes et compensation d'âge

- 1 **Fusils F300**  
Juniors (U13) 10 – 12 ans (nés en 2015 – 2013)  
Juniors (U15) 13 – 14 ans (nés en 2012 – 2011)  
Juniors (U17) 15 – 16 ans (nés en 2010 – 2009)  
Juniors (U19) 17 – 18 ans (nés en 2008 – 2007)  
Juniors (U21) 19 – 20 ans (nés en 2006 – 2005)  
Moniteur (M) dès 21 ans (nés en 2004 et avant)
- 2 **Fusils F10/F50**  
Juniors (U10) (seulement F10) 08 – 09 ans (nés en 2017 – 2016)  
Juniors (U13) 10 – 12 ans (nés en 2015 – 2013)  
Juniors (U15) 13 – 14 ans (nés en 2012 – 2011)  
Juniors (U17) 15 – 16 ans (nés en 2010 – 2009)  
Juniors (U19) 17 – 18 ans (nés en 2008 – 2007)  
Juniors (U21) 19 – 20 ans (nés en 2006 – 2005)  
Moniteur (M) dès 21 ans (nés en 2004 et avant)
- 3 **Pistolet P25**  
Juniors (U13) 10 – 12 ans (nés en 2015 – 2013)  
Juniors (U15) 13 – 14 ans (nés en 2012 – 2011)  
Juniors (U17) 15 – 16 ans (nés en 2010 – 2009)  
Juniors (U19) 17 – 18 ans (nés en 2008 – 2007)  
Juniors (U21) 19 – 20 ans (nés en 2006 – 2005)  
Moniteur (M) dès 21 ans (nés en 2004 et avant)
- 4 **Pistolet P10**  
Juniors (U10) 08 – 09 ans (nés en 2017 – 2016)  
Juniors (U13) 10 – 12 ans (nés en 2015 – 2013)  
Juniors (U15) 13 – 14 ans (nés en 2012 – 2011)  
Juniors (U17) 15 – 16 ans (nés en 2010 – 2009)  
Juniors (U19) 17 – 18 ans (nés en 2008 – 2007)  
Juniors (U21) 19 – 20 ans (nés en 2006 – 2005)  
Moniteur (M) dès 21 ans (nés en 2004 et avant)
- 5 Les allègements de position et les modifications d'armes uniquement autorisées par la FST sont acceptés. Sur demande, l'autorisation de la FST doit être présentée. Toute autre autorisation n'est pas acceptée.
- 6 Allègements de position et aides au tir  
Les Juniors U10 de U15 selon le règlement d'exécution les allègements de position suivante sont autorisés :
- Fusils F50**  
U13 et U15 : appui fixe
- Fusils F10 et Pistolet P10**  
U10 : assis avec appui fixe  
U13 : appui fixe  
U15 : appui mobile
- 7 Les aides (appui) au tir sont mises à disposition par la FFTJ 2025. Seuls les accessoires de tir mis à disposition par l'organisation sur les places de tir peuvent être utilisés.

## 13. Organisation du tir, règles de tir, évaluation des coups et des résultats

- 1 Pour toutes les règles de tir, et toutes les disciplines on se réfère strictement aux RTSp de la FST.
- 2 Les participants sont responsables de s'assurer que les fonctionnaires comprennent correctement leurs indications. Ils doivent vérifier l'exactitude des inscriptions dans leur livret de tir électronique. Les corrections doivent être approuvées par le fonctionnaire responsable.
- 3 Les participants ont l'interdiction de manipuler les cibles, les tablettes ou les appareils de commande.
- 4 En cas de problème technique ou de cible, les participants doivent répéter entièrement les cibles ou passes inachevées.

- 5 A la fin du tir, tous les participants doivent se rendre au guichet « Contrôle » de la centrale afin de faire contrôler et/ou corriger les résultats enregistrés. Les réclamations faites ultérieurement ne peuvent plus être traitées. Les résultats ainsi contrôlés sont définitifs.
- 6 En cas d'égalité, sur cible électronique le meilleur coup du programme calculé à 100points (coups profonds), sera pris en compte, (sur les passes avec une série, le coup à 100pts sera pris sur la série), puis l'âge (selon. RTSp). Pour les cibles non-électroniques on se base aux règles RTSp.
- 7 Les réclamations concernant le déroulement des tirs ou les règles de tir doivent être adressées immédiatement au chef du stand de tir qui décide immédiatement. Les plaintes contre ces décisions peuvent être soumises par écrit à la commission de tir de la FFTJ2025 à l'attention de son président. Un éventuel recours contre la décision de la commission de tir de la FFTJ2025 peut être adressé au comité d'organisation FFTJ2025, qui prendra la décision finale.
- 8 Les coups sont évalués conformément aux RTSp et règles techniques pour la discipline respective.

## 14. Distinctions

- 1 Tous les participants reçoivent une seule distinction ou une carte couronne par livret de tir.
- 2 Pour **les bonnes passes**, les distinctions suivantes sont remises :
- |                                |                      |                                    |
|--------------------------------|----------------------|------------------------------------|
| 1–2 résultats de distinction   | : Médaille simple    | ou carte-couronne valeur CHF 10.00 |
| 3–4 résultats de distinction   | : Médaille triple    | ou carte-couronne valeur CHF 12.00 |
| dès 5 résultats de distinction | : Médaille quintuple | ou carte-couronne valeur CHF 15.00 |
- 3 Pour **les passes des moniteurs** F300/F50/F10/P25/P10 les distinctions suivantes sont remises par livret de tir (pas de cumul autorisé entre les disciplines):  
Insigne-couronne simple ou carte-couronne d'une valeur de CHF 10.00
- 4 **Concours spéciaux** : Les distinctions sont remises conformément aux directives valables pour ces concours.
- 5 Toutes les distinctions et répartitions ainsi que tous les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la FFTJ2025. Les prétentions ultérieures ne seront pas acceptées.

## 15. Proclamation des résultats et distribution des prix

- 1 **Tir général**  
Pour les bonnes passes et le concours de société/d'équipe : il n'y a pas de proclamation des résultats.
- 2 **Concours spéciaux**  
La proclamation des résultats a lieu à l'issue des compétitions correspondantes.
- 3 La dotation indiquée dans le plan de tir correspond à la valeur minimale garantie. Elle sera, suivant le résultat de la récolte des dons, relevée, complétée ou élargie. L'attribution des dons spéciaux aux différentes cibles s'effectue selon les souhaits des donateurs, finalement, le comité de la FFTJ2025 décide. Cette attribution est définitive. Les prix spéciaux ne sont ni échangés, ni remplacés en espèces.
- 4 Les prix non retirés deviennent la propriété de la FFTJ2025.
- 5 Tous les prix en espèce en 2<sup>ème</sup> répartition, à l'exception des prix spéciaux, sont payés aux gagnants par carte-couronne à prime variable. Les sociétés et les groupes reçoivent leurs répartitions sur le compte indiqué lors de l'inscription.
- 6 La FFTJ2025 décline toute responsabilité en cas d'erreur de distribution de prix par suite d'adresses incomplètes. Selon la situation, les frais qui en résultent sont mis à la charge des destinataires.
- 7 Le palmarès est publié sur le site [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch)
- 8 Les plaintes concernant le classement et l'organisation en général doivent être dûment justifiées par écrit, dans les 20 jours qui suivent la distribution des prix et la publication des résultats, auprès de la commission de tir de la FFTJ2025. Un recours peut être fait par écrit, dans les 20 jours après la notification de la décision, auprès de l'instance qui l'a prise. Cette instance le transmet sans délai, avec sa prise de position, aux organes juridictionnels de la FST.

## **16. Assurance**

- 1 Les participants, les fonctionnaires et les bénévoles sont assurés pendant toute la durée de la FFTJ2025 auprès de l'USS-Assurance, conformément à ses dispositions particulières, contre les accidents et la responsabilité civile dans les stands de tir et à la centrale. Les fonctionnaires et les bénévoles sont aussi assurés lors de leurs déplacements par le chemin le plus direct entre leur domicile et le lieu de leur engagement. Les assurés renoncent expressément à toute prétention qui n'est pas couverte par l'USS-Assurances.
- 2 Les participants qui provoqueraient des accidents peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.

## **17. Dispositions finales**

- 1 Toute transgression aux dispositions des RTSp de la FST ou à celles de ce plan de tir peuvent provoquer l'annulation des résultats, la perte des finances payées, l'expulsion des stands de tir et le renvoi du fautif devant les organes juridictionnels de la FST.
- 2 Le présent plan de tir peut, en cas de nécessité (par exemple modification des conditions-cadre et de règlements, force majeure, etc.) être modifié et adapté par le CO de la FFTJ2025 en accord avec le FST.

# Aperçu des cibles et concours

**F300**

Passes				Distinctions				
				CHF	U19/U21 S	U13/U15/U17 S	U19/U21 O	U13/U15/U17 O
Exercice	S/O	5 c.p.c	A 10	5.00				
Société	S/O	6 c.p.c / 4 cps série	A 10	15.00	89	86	81	78
Chablais	S/O	5 c.p.c / 3 cps série	A 10	14.00	73	70	64	61
Distinction	S/O	10 c.p.c	A 10	19.00	93	91	85	83
Répartition	S/O	6 c.p.c	A 10	18.00	53	50	48	45
Art	S/O	5 c.p.c	A 100	18.00	430	410	380	360
Moniteur,...	S/O	10 c.p.c / 5 cps série	A 10	15.00		S 135		O 130
Concours de société			35.00					
Rois du tir	S/O	selon plan de tir						

**Somme exposée CHF 100'000**

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Fusils de sport, Fass 90
Cible	A10
Programme de tir	5 coups, c.p.c par passe, nombre de passes illimité
Positions	Libres pour toutes les armes
Frais de participation	<b>CHF 5.00</b> par passe (CHF 2.50 finance de tir, CHF 1.75 munition et CHF 0.75 taxe environnementale)
Dispositions particulières	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Interruption de l'exercice et passage à toutes les bonnes cibles autorisées</li><li>2. Seulement 6 passes peuvent être commandées à l'avance. Des passes supplémentaires peuvent être achetées sur les stands pendant la fête.</li></ol>

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes Fusils de sport (Sport) U19/U21  
Fusils de sport (Sport) U13/U15/U17  
Fass 90 (Ordonnance) U19/U21  
Fass 90 (Ordonnance) U13/U15/U17

Cible A10

Programme de tir 6 coups, c.p.c  
4 coups série

Positions Fusils de sport couché sans appui  
Fass 90 sur bipied

Frais de participation **CHF 15.00**  
(CHF 10.00 émolument de contrôle, CHF 3.50 munition et CHF 1.50 taxe  
environnementale)

Remise immédiate de prix en nature		S		O	
		U19/U21	U13/U15/U17	U19/U21	U13/U15/U17
98-100 points	CHF	20.00	40.00	50.00	50.00
94-97 points	CHF	5.00	25.00	25.00	25.00
90-93 points	CHF		10.00	15.00	15.00
85-89 points	CHF		5.00	10.00	12.00
80-84 points	CHF			8.00	10.00
75-79 points	CHF			5.00	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils  
resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6),  
puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	U19/U21		U13/U15/U17	
Fusil de sport		89		86
Fass 90		81		78

Dispositions particulières La cible « Société F300 » est obligatoire pour tous les participants.

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes Fusils de sport (Sport) U19/U21  
Fusils de sport (Sport) U13/U15/U17  
Fass 90 (Ordonnance) U19/U21  
Fass 90 (Ordonnance) U13/U15/U17

Cible A10

Programme de tir 5 coups, c.p.c  
3 coups série

Positions Fusils de sport couché sans appui  
Fass 90 sur bipied

Frais de participation **CHF 14.00**  
(CHF 10.00 émolument de contrôle, CHF 2.80 munition et CHF 1.20 taxe  
environnementale)

Remise immédiate de prix en nature	S		O	
	U19/U21	U13/U15/U17	U19/U21	U13/U15/U17
78-80 points	CHF 15.00	20.00	50.00	50.00
76-77 points	CHF 5.00	8.00	25.00	25.00
74-75 points	CHF		15.00	15.00
72-73 points	CHF		10.00	10.00
70-71 points	CHF		8.00	8.00
68-69 points	CHF			5.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils  
resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6),  
puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	U19/U21	U13/U15/U17
Fusil de sport	73	70
Fass 90	64	61

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes	Fusils de sport (Sport) U19/U21 Fusils de sport (Sport) U13/U15/U17 Fass 90 (Ordonnance) U19/U21 Fass 90 (Ordonnance) U13/U15/U17
Cible	A10
Programme	10 coups, cpc
Positions	Fusils de sport couché sans appui Fass 90 sur bipied
Frais de participation	<b>CHF 19.00</b> (CHF 14.00 finance de passe, CHF 3.50 munition et CHF 1.50 taxe environnementale)
Dotation	Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement sous forme de prix en nature. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le montant de la différence sera versé pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de société F300.

Répartition immédiate	S		O		
	U19/U21	U13/U15/U17	U19/U21	U13/U15/U17	
100 points	CHF	40.00	40.00	90.00	90.00
99 points	CHF	20.00	30.00	80.00	80.00
98 points	CHF	15.00	25.00	70.00	70.00
97 points	CHF	10.00	15.00	60.00	60.00
96 points	CHF	8.00	10.00	50.00	50.00
95 points	CHF	5.00	8.00	40.00	40.00
94 points	CHF		5.00	35.00	35.00
93 points	CHF		5.00	30.00	30.00
92 points	CHF		5.00	25.00	25.00
91 points	CHF			20.00	20.00
90 points	CHF			18.00	18.00
89 points	CHF			15.00	15.00
88 points	CHF			15.00	15.00
87 points	CHF			12.00	12.00
86 points	CHF			12.00	12.00
85 points	CHF			10.00	12.00
84 points	CHF			10.00	10.00
83 points	CHF			8.00	10.00
82 points	CHF			8.00	10.00
81 points	CHF			5.00	8.00
80 points	CHF			5.00	8.00
79 points	CHF			5.00	8.00
78 points	CHF				5.00
77 points	CHF				5.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	U19/U21	U13/U15/U17
Fusil de sport	93	91
Fass 90	85	83



**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes Fusils de sport (Sport) U19/U21  
Fusils de sport (Sport) U13/U15/U17  
Fass 90 (Ordonnance) U19/U21  
Fass 90 (Ordonnance) U13/U15/U17

Cible A10

Programme de tir 6 coups, c.p.c

Positions Fusils de sport couché sans appui  
Fass 90 sur bipied

Frais de participation **CHF 18.00**

(CHF 15.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe environnementale).

Dotation Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement sous forme de prix en nature. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le total du montant de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de société F300.

## Répartition immédiate

		S	S	O	O
		U19/U21	U13/U15/U17	U19/U21	U13/U15/U17
60 points	CHF	40.00	40.00	90.00	90.00
59 points	CHF	20.00	30.00	70.00	70.00
58 points	CHF	15.00	25.00	50.00	50.00
57 points	CHF	10.00	15.00	40.00	40.00
56 points	CHF	8.00	10.00	30.00	30.00
55 points	CHF	5.00	8.00	22.00	22.00
54 points	CHF	5.00	5.00	18.00	18.00
53 points	CHF	5.00	5.00	15.00	15.00
52 points	CHF		5.00	12.00	12.00
51 points	CHF			10.00	10.00
50 points	CHF			10.00	10.00
49 points	CHF			8.00	8.00
48 points	CHF			5.00	8.00
47 points	CHF				5.00
46 points	CHF				5.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

## Distinctions

	U19/U21	U13/U15/U17
Fusil de sport	53	50
Fass 90	48	45

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Fusils de sport (Sport) U19/U21 Fusils de sport (Sport) U13/U15/U17 Fass 90 (Ordonnance) U19/U21 Fass 90 (Ordonnance) U13/U15/U17	
Cible	A100	
Programme de tir	5 coups, c.p.c	
Positions	Fusil de sport couché sans appui Fass 90 sur bipied	
Frais de participation	<b>CHF 18.00</b> (CHF 15.50 finance de passe, CHF 1.75 munition et CHF 0.75 taxe environnementale).	
Dotation	Au moins 60% des finances de passe à au moins 50% des participants dans chacune des catégories.	
Prix spéciaux par catégorie d'arme	1 <sup>er</sup> prix	CHF 250.00
	2 <sup>e</sup> prix	CHF 200.00
	3 <sup>e</sup> prix	CHF 150.00
	D'autres prix peuvent être attribués. Dernier prix en espèces CHF 5.00	
Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.	
Distinctions		
		U19/U21      U13/U15/U17
	Fusil de sport	430      410
	Fass 90	380      360

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Fusil de sport (Sport) Fass 90 (Ordonnance)						
Cible	A10						
Programme de tir	10 coups, c.p.c 5 coups série						
Positions	Fusils de sport (selon Règles RTSp) Fass 90 sur bipied						
Frais de participation	<b>CHF 15.00</b> (CHF 7.50 finance de passe, CHF 5.25 munition et CHF 2.25 taxe environnementale)						
Dotation	Au moins 60% des finances de passe à au moins 50% des participants dans chacune des catégories.						
Distinctions	<table><thead><tr><th></th><th>Moniteur</th></tr></thead><tbody><tr><td>Fusil de sport</td><td>135</td></tr><tr><td>Fass 90</td><td>130</td></tr></tbody></table>		Moniteur	Fusil de sport	135	Fass 90	130
	Moniteur						
Fusil de sport	135						
Fass 90	130						

Société & Participants	Tous les jeunes participants de toutes les catégories, qui prennent part à la FFTJ2025 sous la société correspondante, participent automatiquement à la compétition de société. La société s'inscrit pour participer au concours de société. La cible « Société F300 » compte comme résultat de la société.  Les tireurs doivent être membres de la même société. Nombre minimum de participants par société : 5 participants  Les tireurs doivent être membres licenciés de la société participante. Ils sont tenus de tirer la cible « Société F300 ». La société de tir ne peut pas interdire à un membre licencié de participer à cette compétition.	
Programme de tir	Tous les résultats de la cible « Société F300 » sont pris en compte.	
Finance d'inscription	<b>CHF 35.00</b> (finance de société)	
Résultats obligatoires minimaux	5 participants 6-7 participants 8-9 participants 10-11 participants 12-14 participants 15-17 participants 18-20 participants 21-24 participants Le plus 4 participants = plus 1 résultat obligatoire	4 résultats obligatoires 5 résultats obligatoires 6 résultats obligatoires 7 résultats obligatoires 8 résultats obligatoires 9 résultats obligatoires 10 résultats obligatoires 11 résultats obligatoires
Résultat de société	Pour le calcul du résultat de la société on tient compte des meilleurs résultats individuels de ses membres, indépendamment de l'arme utilisée.	
Calcul des résultats	Somme des résultats obligatoires plus 1 % de la somme de tous les résultats non obligatoires, le tout étant divisé par le nombre de résultats obligatoires. Le calcul est effectué à trois décimales, ensuite il est arrondi.	
Classement	En cas d'égalité, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.  Toutes les sociétés comptabilisant au moins le nombre de résultats obligatoires seront classées.	
Dotation	Au moins 60% du produit des finances d'inscription et des finances des passes individuelles « Société F300 » ainsi qu'une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition sont distribués aux sociétés classées	
Prix pour les sociétés	Toutes les sociétés classées reçoivent un prix.	
Prix de sociétés	1 <sup>er</sup> prix 2 <sup>e</sup> prix 3 <sup>e</sup> prix dernier prix	CHF 200.00 CHF 150.00 CHF 100.00 CHF 10.00
	Aucune distinction de société.	

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes      Fusil de sport (Sport) U19/U21  
 Fusil de sport (Sport) U13/U15/U17  
 Fass 90 (Ordonnance) U19/U21  
 Fass 90 (Ordonnance) U13/U15/U17

Participation            Tous les tireurs qui participent à la FFTJ2025 peuvent prendre part à la finale des rois du tir. Toutefois seuls les participants qui ont tiré toutes les passes prises en compte pour ce concours avec le même type d'arme seront classés.

Société	100%
Chablais	100%
Dons	100%
Répartition	100%
Art	10%

Le nombre suivant de participants avec les meilleurs résultats de qualification sera admis et invité à la finale :

Sport F300 U19/U21	12 participants
Sport F300 U13/U15/U17	12 participants
Ordonnance F300 U19/U21	12 participants
Ordonnance F300 U13/U17/U15	12 participants

En cas d'égalité, les résultats effectifs des différentes cibles dans l'ordre indiqué ci-dessus sont déterminants.

Inscription            Les participants qui remplissent les conditions sont automatiquement classés, il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Les cibles correspondantes **doivent être tirées, contrôlées et décomptées au plus tard le samedi 16 août 2025 à 13h00**. Chaque participant est responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valide (visible dans le livret de tir électronique).

Les tireurs qualifiés seront publiés sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch) le samedi 16 août 2025, à partir de 16h00 et informés par courrier électronique. Tous les tireurs qualifiés (y compris les tireurs suppléants) doivent alors s'inscrire via l'application web au plus tard jusqu'à 19h00 le 16 août. Ceux qui ne seront pas inscrits jusqu'à 19h00 ne seront pas autorisés à tirer. La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch).

Date/lieu/heure      Les finales ont lieu le **dimanche 17 août 2025, à Saint-Triphon**

A partir de 12h30 :	Remise des feuilles de stand et de la munition
13h00 – 14h00	Final Ordonnance F300 (U13/U15/U17)
14h00 – 15h00	Final Sport F300 (U13/U15/U17)
15h00 – 16h00	Final Ordonnance F300 (U19/U21)
16h00 – 17h00	Final Sport F300 (U19/U21)

Cible                    A100

Positions              Fusils de sport couché sans appui  
 Fass 90 sur bipied

Programme de tir      Le programme de la finale sera identique au programme de la finale olympique (ISSF) couché F300.

Classement            En cas d'égalité des points, appui par un coup supplémentaire, jusqu'à ce que le partage soit établi.

Prix par catégorie	1 <sup>er</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 300.00 et médaille
	2 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 250.00 et médaille
	3 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 200.00 et médaille
	4 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 150.00 et souvenir
	5 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 130.00 et souvenir
	6 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 110.00 et souvenir
	7 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 90.00 et souvenir
	8 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 80.00 et souvenir
	9 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 70.00 et souvenir
	10 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 60.00 et souvenir
	11 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 50.00 et souvenir
	12 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 40.00 et souvenir

Proclamation La proclamation des rois du tir et la remise des prix (rang 1 - 12) aura lieu à la centrale.

14h20 Ordonnance (U13/U15/U17)

15h20 Sport (U13/U15/U17)

16h20 Ordonnance (U19/U21)

17h20 Sport (U19/U21)

Dispositions particulières Chaque tireur ne peut participer que dans une catégorie

**Aperçu des cibles et concours****F50**

Passe			Prix CHF	Distinctions				
				U19/U21	U17	U15	U13	Moniteur
Exercice	5 c.p.c	A10	4.00					
Société	20 c.p.c.	A10	16.00	185	179	176	169	
Dents du Midi	6 c.p.c	A20	15.00	108	106	104	102	
Distinction	10 c.p.c	A10	16.00	93	91	89	87	
Répartition	4 c.p.c 2x3 série	A10	16.00	90	89	88	87	
Art	6 c.p.c	A100	14.00	512	494	476	458	
Moniteur, aide- moniteur coach,	20 c.p.c	A10	12.00					186
Concours de société			35.00					
Rois du tir	selon plan de tir							

**Somme exposée CHF 25'000.00**

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Fusils de sport F50
Cible	A10
Programme de tir	5 coups, c.p.c par passe, nombre de passes illimitées
Positions	Couché sans appui
Allègement de position	U15/U13 appui autorisé
Frais de participation	<b>CHF 4.00</b> par passe (sans munition) (CHF 3.25 finance de tir et CHF 0.75 taxe environnementale)
Dispositions particulières	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Interruption de l'exercice et passage à toutes les bonnes cibles autorisées.</li><li>2. Seulement 6 passes peuvent être commandées à l'avance. Des passes supplémentaires peuvent être achetées sur les stands pendant la fête.</li></ol>



**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes Fusils de sport F50 U19/U21  
Fusils de sport F50 U17  
Fusils de sport F50 U15  
Fusils de sport F50 U13

Cible A10

Programme de tir 20 coups, c.p.c

Positions Couché sans appui

Allègement de position U15/U13 appui autorisé

Frais de participation **CHF 16.00** (sans munition)

(CHF 11.00 émolument de contrôle, CHF 2.00 contribution de sport et de formation et CHF 3.00 taxe environnementale)

Remise immédiate de prix en nature

		U19/U21	U17	U15	U13
195-200 points	CHF	20.00	25.00	25.00	30.00
190-194 points	CHF	8.00	18.00	15.00	20.00
185-189 points	CHF		10.00	8.00	15.00
180-184 points	CHF				8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	U19/U21	U17	U15	U13
	185	179	176	169

Dispositions particulières La cible « Société F50 » est obligatoire pour tous les participants.

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Fusils de sport F50 U19/U21 Fusils de sport F50 U17 Fusils de sport F50 U15 Fusils de sport F50 U13
Cible	A20
Programme de tir	6 coups, c.p.c
Positions	Couché sans appui
Allègement de position	U15/U13 appui autorisé
Frais de participation	<b>CHF 15.00</b> (sans munition) (CHF 13.50 émolument de contrôle, CHF 0.60 contribution de sport et de formation et CHF 0.90 taxe environnementale)

Remise immédiate de prix en nature		U19/U21	U17	U15	U13
	120-119 points	CHF 20.00	22.00	25.00	30.00
	118-117 points	CHF 12.00	15.00	15.00	20.00
	116-115 points	CHF	8.00	8.00	15.00
	114-113 points	CHF			8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	U19/U21	U17	U15	U13
	108	106	104	102

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes	Fusils de sport F50 U19/U21 Fusils de sport F50 U17 Fusils de sport F50 U15 Fusils de sport F50 U13
Cible	A10
Programme de tir	10 coups, c.p.c
Positions	Couché sans appui
Allègement de position	U15/U13 appui autorisé
Frais de participation	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 13.50 finance de tir, CHF 1.00 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)

**Dotation** Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement en espèces. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le total du montant de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de société F50.

Répartition immédiate		U19/U21	U17	U15	U13
100 points	CHF	25.00	35.00	40.00	45.00
99 points	CHF	20.00	30.00	35.00	40.00
98 points	CHF	18.00	25.00	30.00	35.00
97 points	CHF	15.00	20.00	25.00	30.00
96 points	CHF	10.00	18.00	20.00	25.00
95 points	CHF	8.00	15.00	18.00	20.00
94 points	CHF	5.00	10.00	15.00	18.00
93 points	CHF		8.00	10.00	15.00
92 points	CHF		5.00	8.00	10.00
91 points	CHF			5.00	8.00
90 points	CHF				5.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.

**Classement** Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	U19/U21	U17	U15	U13
	93	91	89	87

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes	Fusils de sport F50 U19/U21 Fusils de sport F50 U17 Fusils de sport F50 U15 Fusils de sport F50 U13
Cible	A10
Programme de tir	4 coups, c.p.c 2 x 3 coups série
Positions	Couché sans appui
Allègement de position	U15/U13 appui autorisé
Frais de participation	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 13.50 finance de passe, CHF 1.00 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)
Dotation	Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement en espèces. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le total du montant de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de société F50.

Répartition immédiate		U19/U21	U17	U15	U13
100 points	CHF	25.00	35.00	40.00	45.00
99 points	CHF	20.00	30.00	35.00	40.00
98 points	CHF	18.00	25.00	30.00	35.00
97 points	CHF	15.00	20.00	25.00	30.00
96 points	CHF	10.00	18.00	20.00	25.00
95 points	CHF	8.00	15.00	18.00	20.00
94 points	CHF	5.00	10.00	15.00	18.00
93 points	CHF		8.00	10.00	15.00
92 points	CHF		5.00	8.00	10.00
91 points	CHF			5.00	8.00
90 points	CHF				5.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
------------	---

Distinctions		U19/U21	U17	U15	U13
		90	89	88	87

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Fusils de sport F50 U19/U21 Fusils de sport F50 U17 Fusils de sport F50 U15 Fusils de sport F50 U13			
Cible	A100			
Programme de tir	6 coups,			
Positions	Couché sans appui			
Allègement de position	U15/U13 appui autorisé			
Frais de participation	<b>CHF 14.00</b> (sans munition) (CHF 12.50 finance de passe, CHF 0.60 contribution de sport et de formation et CHF 0.90 taxe environnementale)			
Dotation	Aix moins 60 % des finances de passes à au moins 50 % des participants.			
Prix spéciaux	1 <sup>er</sup> prix	CHF 250.00		
	2 <sup>e</sup> prix	CHF 200.00		
	3 <sup>e</sup> prix	CHF 150.00		
	D'autres prix peuvent être attribués. Dernier prix en espèces CHF 5.00			
Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.			
Distinctions	U19/U21	U17	U15	U13
	512	494	476	458

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Fusils de sport F50
Cible	A10
Programme de tir	20 coups, c.p.c
Positions	Couché sans appui
Allègement de position	Selon RTSp
Frais de participation	<b>CHF 12.00</b> (sans munition) (CHF 7.- finance de passe, CHF 2.00 contribution de sport et de formation et CHF 3.00 taxe environnementale)
Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
Distinctions	Moniteur 186

Société & Participants	<p>Tous les jeunes participants de toutes les catégories, qui prennent part à la FFTJ2025 sous la société correspondante, participent automatiquement à la compétition de la société. La société de tir s'inscrit pour participer au concours de société. La cible « Société F50 » compte comme résultat de la société.</p> <p>Les tireurs doivent être membres de la même société. Nombre minimum de participants par société : 5 participants</p> <p>Les tireurs doivent être membres licenciés de la société participante. Ils sont tenus de tirer la cible « Société F50 ». La société de tir ne peut pas interdire à un membre licencié de participer à cette compétition.</p>	
Programme de tir	Tous les résultats de la cible « Société F50 » sont pris en compte.	
Finance d'inscription	<b>CHF 35.00</b> (finance de société)	
Résultats obligatoires minimaux	<p>5 participants      4 résultats obligatoires</p> <p>6-7 participants    5 résultats obligatoires</p> <p>8-9 participants    6 résultats obligatoires</p> <p>10-11 participants   7 résultats obligatoires</p> <p>12-14 participants   8 résultats obligatoires</p> <p>15-17 participants   9 résultats obligatoires</p> <p>18-20 participants   10 résultats obligatoires</p> <p>21-24 participants   11 résultats obligatoires</p> <p>25-28 participants   12 résultats obligatoires</p> <p>Le plus 4 participants = plus 1 résultat obligatoire</p>	
Résultat de société	Pour le calcul du résultat de la société on tient compte des meilleurs résultats individuels de ses membres.	
Calcul des résultats	Somme des résultats obligatoires plus 1 % de la somme de tous les résultats non obligatoires, le tout étant divisé par le nombre de résultats obligatoires. Le calcul est effectué à trois décimales, ensuite il est arrondi.	
Classement	<p>En cas d'égalité, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.</p> <p>Toutes les sociétés comptabilisant au moins le nombre de résultats obligatoires seront classées.</p>	
Dotation	Au moins 60% du produit des finances d'inscription et des finances des passes individuelles « Société F50 » ainsi qu'une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition sont distribués aux sociétés classées.	
Prix pour les sociétés	Toutes les sociétés classées reçoivent un prix.	
Prix de sociétés	<p>1<sup>er</sup> prix                    CHF 150.00</p> <p>2<sup>e</sup> prix                    CHF 100.00</p> <p>3<sup>e</sup> prix                    CHF 75.00</p> <p>dernier prix            CHF 10.00</p> <p>Aucune distinction de société</p>	

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes      Fusils de sport F50 U19/U21  
 Fusils de sport F50 U17  
 Fusils de sport F50 U15  
 Fusils de sport F50 U13

Participation              Tous les tireurs qui participent à la FFTJ2025 peuvent prendre part à la finale des rois du tir. Toutefois seuls les participants qui ont tiré toutes les passes prises en compte pour ce concours avec le même type d'arme seront classés.

Société	100%
Dents du Midi	100%
Dons	100%
Répartition	100%
Art	10%

Le nombre suivant de participants avec les meilleurs résultats de qualification sera admis et invité à la finale :

Fusils de sport F50 U19/U21	8 participants
Fusils de sport F50 U17	8 participants
Fusils de sport F50 U15	8 participants
Fusils de sport F50 U13	8 participants

En cas d'égalité, les résultats effectifs des différentes cibles dans l'ordre indiqué ci-dessus sont déterminants.

Inscription              Les participants qui remplissent les conditions sont automatiquement classés, il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Les cibles correspondantes **doivent être tirées, contrôlées et décomptées au plus tard le samedi 16 août 2025 à 13h00**. Chaque participant est responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valide.

Les tireurs qualifiés seront publiés sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch), le samedi 16 août à partir de 16h00 et informés par courrier électronique. Tous les tireurs qualifiés (y compris les tireurs suppléants) doivent alors s'inscrire via l'application Web au plus tard jusqu'à 19h00 le 16 août. Ceux qui ne seront pas inscrits jusqu'à 19h00 ne seront pas autorisés à tirer. La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch).

Date/lieu/heure              Les finales ont lieu le **dimanche 17 août 2025, à Saint-Triphon**

A partir de 12h30 :	Remise des feuilles de stand
13h00 – 14h00	Final Fusils de sport F50 U19/U21
14h00 – 15h00	Final Fusils de sport F50 U17
15h00 – 16h00	Final Fusils de sport F50 U15
16h00 – 17h00	Final Fusils de sport F50 U13

Cible                          A10 avec évaluation au dixième

Positions                      Couché sans appui

Compensation d'âge              U15/U13 appui autorisé

Programme de tir              Le programme de la finale sera identique au programme de la finale olympique (ISSF) couché F50.



Classement	En cas d'égalité des points, appui par un coup supplémentaire, jusqu'à ce que le partage soit établi.	
Prix par catégorie	1 <sup>er</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 300.00 et médaille
	2 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 250.00 et médaille
	3 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 200.00 et médaille
	4 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 150.00 et souvenir
	5 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 120.00 et souvenir
	6 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 100.00 et souvenir
	7 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 80.00 et souvenir
	8 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 50.00 et souvenir
Proclamation	La proclamation des rois du tir et la remise des prix (rang 1 - 8) aura lieu à la centrale.	
	14h10	F50 U19/U21
	15h10	F50 U17
	16h10	F50 U15
	17h10	F50 U13
Dispositions particulières	Chaque tireur ne peut participer que dans une catégorie	

## Aperçu des cibles et concours

F10

Passe			Prix CHF	Distinctions				Moniteur
				U19/U21	U17	U15	U13	
Exercice	5 c.p.c	10	4.00					
Société	20 c.p.c	10	13.00	180	174	160	150	
Dent de Morcles	6 c.p.c / 4 cps série	10	12.00	92	90	88	86	
Distinction	10 c.p.c	10	16.00	93	91	89	87	
Répartition	4 c.p.c / 2x3 série	10	16.00	91	89	87	85	
Art	10 c.p.c	10 (10,9)	16.00	95.0	89.0	87.0	81.0	
Moniteur, aide- moniteur coach, entraîneur	20 c.p.c	10	11.00					182
Concours de société			35.00					
Roi du tir	selon plan de tir							

**Somme exposée CHF 10'000.00**

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Carabines F10 toutes les catégories
Cible	10
Programme de tir	5 coups, c.p.c par passe, nombre de passes illimité
Positions	Debout, bras franc
Allègement de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé
Finance d'inscription	<b>CHF 4.00</b> par passe (sans munition) (CHF 3.25 finance de tir et CHF 0.75 taxe environnementale)
Dispositions particulières	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Interruption de l'exercice et passage à toutes les bonnes cibles autorisées</li><li>2. Seulement 6 passes peuvent être commandées à l'avance. Des passes supplémentaires peuvent être achetées sur les stands pendant la fête.</li></ol>

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Carabine F10 U19/U21 Carabine F10 U17 Carabine F10 U15 Carabine F10 U10/U13
Cible	10
Programme de tir	20 coups, c.p.c
Positions	Debout, bras franc
Allègement de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé
Finance d'inscription	<b>CHF 13.00</b> (sans munition) (CHF 9.40 émoluments de contrôle, CHF 0.60 contribution de sport et de formation et CHF 3.00 taxe environnementale)

## Remise immédiate de prix en nature

		U19/U21	U17	U15	U10/U13
195-200 points	CHF	20.00	25.00	30.00	30.00
190-194 points	CHF	8.00	18.00	25.00	25.00
185-189 points	CHF		10.00	15.00	18.00
180-184 points	CHF			10.00	15.00
175-179 points	CHF				10.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

## Distinctions

	U19/U21	U17	U15	U13
	180	174	160	150

Dispositions particulières La cible « Société F10 » est obligatoire pour tous les participants.

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes	Carabine F10 U19/U21 Carabine F10 U17 Carabine F10 U15 Carabine F10 U10/U13				
Cible	10				
Programme de tir	6 coups 4 coups série				
Positions	Debout, bras franc				
Allègement de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé				
Finance d'inscription	<b>CHF 12.00</b> (sans munition) (CHF 10.80 émolument de contrôle, CHF 0.30 contribution de sport et de formation et CHF 0.90 taxe environnementale)				
Remise immédiate de prix en nature		U19/U21	U17	U15	U10/U13
	100 points	CHF 20.00	20.00	25.00	30.00
	98-99 points	CHF 11.00	15.00	15.00	25.00
	96-97 points	CHF	10.00	10.00	20.00
	94-95 points	CHF		8.00	15.00
	92-93 points	CHF			10.00
	90-91 points	CHF			8.00
	Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils resteront propriété de la FFTJ2025.				
Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.				
Distinctions		U19/U21	U17	U15	U10/U13
		92	90	88	86

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes	Carabine F10 U19/U21 Carabine F10 U17 Carabine F10 U15 Carabine F10 U10/U13
Cible	10
Programme de tir	10 coups, c.p.c.
Positions	Debout, bras franc
Allègement de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé
Finance d'inscription	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 14.20 finance de passe, CHF 0.30 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)

**Dotation** Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement sous forme de prix en nature. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le total du montant de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de société F10.

répartition immédiate		U19/U21	U17	U15	U10/U13
100 points	CHF	30.00	35.00	40.00	50.00
99 points	CHF	25.00	30.00	35.00	40.00
98 points	CHF	20.00	25.00	30.00	35.00
97 points	CHF	15.00	20.00	25.00	30.00
96 points	CHF	15.00	20.00	20.00	25.00
95 points	CHF	10.00	15.00	20.00	25.00
94 points	CHF	8.00	15.00	20.00	25.00
93 points	CHF	5.00	10.00	15.00	20.00
92 points	CHF		10.00	15.00	20.00
91 points	CHF		8.00	15.00	20.00
90 points	CHF		5.00	10.00	15.00
89 points	CHF			10.00	15.00
88 points	CHF			10.00	15.00
87 points	CHF			8.00	10.00
86 points	CHF			8.00	10.00
85 points	CHF			8.00	10.00
84 points	CHF			5.00	8.00
83 points	CHF			5.00	8.00
82 points	CHF			5.00	8.00
81 points	CHF				5.00
80 points	CHF				5.00
79 points	CHF				5.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.

**Classement** Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	U19/U21	U17	U15	U10/U13
	93	91	89	87

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes	Carabine F10 U19/U21 Carabine F10 U17 Carabine F10 U15 Carabine F10 U10/U13
Cible	10
Programme de tir	4 coups, c.p.c 2 x 3 coups série
Positions	Debout, bras franc
Allègement de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé
Finance d'inscription	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 14.20 finance de passe, CHF 0.30 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)
Dotation	Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement sous forme de prix en nature. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le total du montant de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de sociétés F10.

Répartition immédiate		U19/U21	U17	U15	U13
100 points	CHF	30.00	35.00	40.00	50.00
99 points	CHF	25.00	30.00	35.00	40.00
98 points	CHF	20.00	25.00	30.00	35.00
97 points	CHF	15.00	20.00	25.00	30.00
96 points	CHF	15.00	20.00	20.00	25.00
95 points	CHF	10.00	15.00	20.00	25.00
94 points	CHF	8.00	15.00	20.00	25.00
93 points	CHF	5.00	10.00	15.00	20.00
92 points	CHF		10.00	15.00	20.00
91 points	CHF		8.00	15.00	20.00
90 points	CHF		5.00	10.00	15.00
89 points	CHF			10.00	15.00
88 points	CHF			10.00	15.00
87 points	CHF			8.00	10.00
86 points	CHF			8.00	10.00
85 points	CHF			8.00	10.00
84 points	CHF			5.00	8.00
83 points	CHF			5.00	8.00
82 points	CHF			5.00	8.00
81 points	CHF				5.00
80 points	CHF				5.00
79 points	CHF				5.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
------------	---

Distinctions	U19/U21	U17	U15	U10/U13
	91	89	87	85

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Carabine F10 U19/U21 Carabine F10 U17 Carabine F10 U15 Carabine F10 U10/U13			
Cible	10 (10.9)			
Programme de tir	10 coups, c.p.c			
Positions	Debout, bras franc			
Compensation d'âge	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé			
Frais de participation	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 14.20 finance de passe, CHF 0.30 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)			
Dotation	Au moins 60% des finances de passe à au moins 50% des participants dans chacune des catégories.			
Prix spéciaux par catégorie d'arme	1 <sup>er</sup> prix	CHF 250.00		
	2 <sup>e</sup> prix	CHF 200.00		
	3 <sup>e</sup> prix	CHF 150.00		
	D'autres prix peuvent être attribués. Dernier prix en espèces CHF 5.00			
Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.			
Distinctions	U19/U21	U17	U15	U10/U13
	95.0	89.0	87.0	81.0



**Parrainage de la cible :**

Armes	Carabine F10
Cible	10
Programme de tir	20 coups, c.p.c
Positions	Debout, bras franc
Compensation d'âge	Aucune
Frais de participation	<b>CHF 11.00</b> (sans munition) (CHF 7.40 émolument de contrôle, CHF 0.60 contribution de sport et de formation et CHF 3.00 taxe environnementale)
Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
Distinctions	Moniteur 182

Société & Participants	<p>Tous les jeunes participants de toutes les catégories, qui prennent part à la FFTJ2025 sous la société correspondante, participent automatiquement à la compétition de société. La société de tir s'inscrit pour participer au concours de société. La cible « Société F10 » compte comme résultat de la société.</p> <p>Les tireurs doivent être membres de la même société. Nombre minimum de participants par société : 5 participants</p> <p>Les tireurs doivent être membres licenciés de la société participante. Ils sont tenus de tirer la cible « Société F10 ». La société concurrente ne peut pas interdire à un membre licencié de participer à cette compétition.</p>	
Programme de tir	Tous les résultats de la cible « Société F10 » sont pris en compte.	
Finance d'inscription	<b>CHF 35.00</b> (finance de société)	
Résultats obligatoires minimaux	<p>5 participants</p> <p>6-7 participants</p> <p>8-9 participants</p> <p>10-11 participants</p> <p>12-14 participants</p> <p>15-17 participants</p> <p>18-20 participants</p> <p>21-24 participants</p> <p>Le plus 4 participants = plus 1 résultat obligatoire</p>	<p>4 résultats obligatoires</p> <p>5 résultats obligatoires</p> <p>6 résultats obligatoires</p> <p>7 résultats obligatoires</p> <p>8 résultats obligatoires</p> <p>9 résultats obligatoires</p> <p>10 résultats obligatoires</p> <p>11 résultats obligatoires</p>
Résultat de société	Pour le calcul du résultat de la société on tient compte des meilleurs résultats individuels de ses membres, indépendamment de l'arme utilisée.	
Calcul des résultats	Somme des résultats obligatoires plus 1 % de la somme de tous les résultats non obligatoires, le tout étant divisé par le nombre de résultats obligatoires. Le calcul est effectué à trois décimales, ensuite il est arrondi.	
Classement	<p>En cas d'égalité, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.</p> <p>Toutes les sociétés comptabilisant au moins le nombre de résultats obligatoires seront classées.</p>	
Dotation	Au moins 60% du produit des finances d'inscription et des finances des passes individuelles « Société F10 » ainsi qu'une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition sont distribués aux sociétés classées	
Prix pour les sociétés	Toutes les sociétés classées reçoivent un prix.	
Prix de sociétés	<p>1<sup>er</sup> prix</p> <p>2<sup>e</sup> prix</p> <p>3<sup>e</sup> prix</p> <p>dernier prix</p> <p>Aucune distinction de société</p>	<p>CHF 150.00</p> <p>CHF 100.00</p> <p>CHF 75.00</p> <p>CHF 10.00</p>

**Parrainage de la cible :**

## Catégories d'armes

Carabine F10 U19/U21  
Carabine F10 U17  
Carabine F10 U15  
Carabine F10 U10/U13

## Participation

Tous les tireurs qui participent à la FFTJ20255 peuvent prendre part au concours du roi du tir. Toutefois seuls les participants qui ont tiré toutes les passes prises en compte pour ce concours avec le même type d'arme seront classés.

Société	100%
Dents de Morcles	100%
Dons	100%
Répartition	100%
Art	100%

Le nombre suivant de participants avec les meilleurs résultats de qualification sera admis et invité à la finale :

Carabines F10 U19/U21	8 participants
Carabines F10 U17	8 participants
Carabines F10 U15	8 participants
Carabines F10 U10/U13	8 participants

En cas d'égalité, les résultats effectifs des différentes cibles dans l'ordre indiqué ci-dessus sont déterminants.

## Inscription

Les participants qui remplissent les conditions sont automatiquement classés, il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Les cibles correspondantes **doivent être tirées, contrôlées et décomptées au plus tard le samedi 16 août 2025 à 13h00**. Chaque participant est responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valide.

Les tireurs qualifiés seront publiés sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch), le samedi 16 août à partir de 16h00 et informés par courrier électronique. Tous les tireurs qualifiés (y compris les tireurs suppléants) doivent alors s'inscrire via l'application Web au plus tard jusqu'à 19h00 le 16 août. Ceux qui ne seront pas inscrits jusqu'à 19h00 ne seront pas autorisés à tirer. La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch).

## Date/lieu/heure

Les finales ont lieu le **dimanche 17 août 2025, à Saint-Triphon**

A partir de 12h30 :	Remise des feuilles de stand
13h00 - 14h00	Finale F10 U10/U13
14h00 - 15h00	Finale F10 U15
15h00 - 16h00	Finale F10 U17
16h00 - 17h00	Finale F10 U19/U21

## Cible

A10 avec évaluation au dixième

## Position

Debout, bras franc

## Compensation d'âge

U10 assis avec appui fixe autorisé  
U13 appui fixe autorisé  
U15 appui mobile autorisé

Programme de tir	Le programme de la finale sera identique au programme de la finale olympique (ISSF) couché F10.	
Classement	En cas d'égalité des points, appui par un coup supplémentaire, jusqu'à ce que le partage soit établi.	
Prix par catégorie	1 <sup>er</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 300.00 et médaille
	2 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 250.00 et médaille
	3 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 200.00 et médaille
	4 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 150.00 et souvenir
	5 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 120.00 et souvenir
	6 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 100.00 et souvenir
	7 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 80.00 et souvenir
	8 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 50.00 et souvenir
Proclamation	La proclamation des rois du tir et la remise des prix (rang 1 - 8) aura lieu à la centrale.	
	15h00 - F10 U10/U13	
	16h00 - F10 U15	
	17h00 - F10 U17	
	18h00 - F10 U19/U21	
Dispositions particulières	Chaque tireur ne peut participer que dans une catégorie	

## Aperçu des cibles et concours

P25

Passe			Prix	Distinctions		Moniteur
			CHF	U19/U21	U13/U15/U17	
Exercice	5 coups série	ISSF SF 5-10	4.00			
Société	3 x 5 coups série	ISSF SF 5-10	13.00	133	130	
Le Grammont	2 x 5 coups série	ISSF SF 5-10	12.00	84	82	
Distinction	2 x 5 coups série	ISSF SF 5-10	16.00	90	88	
Répartition	2 x 5 coups série	ISSF SF 5-10	16.00	90	88	
Art	2 x 5 coups série	ISSF PP 10/50	16.00	80	77	
Moniteur, etc...	3 x 5 coups série	ISSF SF 5-10	12.00			136
Concours de société			35.00			
Rois du tir	selon plan de tir					

**Somme exposée CHF 5'000.00**

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Pistolets à percussion annulaire (RF)
Cible	Toutes les cibles Pistolet P25
Programme de tir	Par cible une série d'exercice au maximum de 5 coups
Positions	Debout-libre, autorisé à une seule main
Facilités de position	Aucune
Finance de participation	<b>CHF 4.00</b> par passe (sans munition) (CHF 3.25 finance de tir et CHF 0.75 taxe environnementale)
Dispositions particulières	Seulement 6 passes peuvent être commandées à l'avance.

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Pistolets à percussion annulaire U19/U21 Pistolets à percussion annulaire U13/U15/U17
Cible	ISSF SF 5-10
Programme de tir	1 série à 5 coups en 50 secondes, sans indication du temps 1 série à 5 coups en 40 secondes, sans indication du temps 1 série à 5 coups en 30 secondes, sans indication du temps
Positions	Debout-libre, autorisé à une seule main
Compensation d'âge	Aucune
Finance de participation	<b>CHF 13.00</b> (sans munition) (CHF 9.25 émoluments de contrôle, CHF 1.50 contribution de sport et de formation et CHF 2.25 taxe environnementale)

Remise immédiate de prix en nature			<u>U19/U21</u>	<u>U13/U15/U17</u>
	149-150 points	CHF	25.00	30.00
	147-148 points	CHF	20.00	25.00
	145-146 points	CHF	18.00	20.00
	143-144 points	CHF	10.00	18.00
	141-142 points	CHF	8.00	10.00
	139-140 points	CHF	5.00	8.00
	137-138 points	CHF		5.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils restent propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	<u>U19/U21</u>	<u>U17/U15/U13</u>
	133	130

Dispositions particulières La cible « Société P25 » est obligatoire pour tous les participants.

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes	Pistolets à percussion annulaire U19/U21 Pistolets à percussion annulaire U13/U15/U17
Cible	ISSF SF 5-10
Programme de tir	2 séries de 5 coups, comme suit <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Après le commandement « CHARGEZ », les participants ont une minute pour s'installer.</li> <li>▪ Après une minute, le directeur de tir commande « ATTENTION ». Les cibles disparaissent. Une série est alors considérée comme commencée.</li> <li>▪ Après 7 secondes, les cibles apparaissent 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.</li> <li>▪ Pendant les 3 secondes pendant que les cibles sont visibles, seul un coup peut être tiré.</li> <li>▪ Avant que les cibles apparaissent, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé plus de 45°.</li> </ul>
Positions	Debout-libre, autorisé à une seule main
Compensation d'âge	Aucune
Finance de participation	<b>CHF 12.00</b> (sans munition) (CHF 9.50 émoluments de contrôle, CHF 1.00 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)

Remise immédiate de prix en nature		U19/U21	U13/U15/U17
99-100 points	CHF	25.00	30.00
97-98 points	CHF	20.00	25.00
95-96 points	CHF	18.00	20.00
93-94 points	CHF	10.00	18.00
91-92 points	CHF	8.00	10.00
89-90 points	CHF	5.00	8.00
87-88 points	CHF		5.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils restent propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp SSV.

Distinctions	<u>U19/U21</u>	<u>U17/U15/U13</u>
	84	82



**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Pistolets à percussion annulaire U19/U21 Pistolets à percussion annulaire U13/U15/U17			
Cible	ISSF SF 5-10			
Programme de ti	2 séries de 5 coups, comme suit <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Après le commandement « CHARGEZ », les participants ont une minute pour s'installer.</li> <li>▪ Après une minute, le directeur de tir commande « ATTENTION ». Les cibles disparaissent. Une série est alors considérée comme commencée.</li> <li>▪ Après 7 secondes, les cibles apparaissent pour 30 secondes.</li> <li>▪ Avant que les cibles apparaissent, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé plus de 45°.</li> </ul>			
Positions	Debout-libre, autorisé à une seule main			
Compensation d'âge	Aucune			
Finance de participation	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 13.50 finance de passe, CHF 1.00 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)			
Dotation	Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement sous forme de prix en nature. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le total du montant de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de société P25.			
Remise immédiate		U19/U21	U13/U15/U17	
	100points	CHF	30.00	35.00
	99 points	CHF	25.00	30.00
	98 points	CHF	20.00	25.00
	97 points	CHF	15.00	20.00
	96 points	CHF	15.00	15.00
	95 points	CHF	10.00	15.00
	94 points	CHF	10.00	10.00
	93 points	CHF	8.00	10.00
	92 points	CHF	8.00	8.00
	91 points	CHF	5.00	8.00
	90 points	CHF		5.00
	Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.			
Classement	Appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.			
Distinctions	U19/U21	U17/U15/U13		
	90	88		

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Pistolets à percussion annulaire U19/U21 Pistolets à percussion annulaire U13/U15/U17			
Cible	ISSF SF 5-10			
Programme de tir	2 séries de 5 coups, comme suit <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Après le commandement « CHARGEZ », les participants ont une minute pour s'installer.</li> <li>▪ Après une minute, le directeur de tir commande « ATTENTION ». Les cibles disparaissent. Une série est alors considérée comme commencée.</li> <li>▪ Après 7 secondes, les cibles apparaissent pour 30 secondes.</li> <li>▪ Avant que les cibles apparaissent, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé plus de 45°.</li> </ul>			
Positions	Debout-libre, autorisé à une seule main			
Compensation d'âge	Aucune			
Finance de participation	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 13.50 finance de passe, CHF 1.00 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)			
Dotation	Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement sous forme de prix en nature. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le total du montant de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de société P25.			
Répartition immédiate		U19/U21	U13/U15/U17	
	100points	CHF	30.00	35.00
	99 points	CHF	25.00	30.00
	98 points	CHF	20.00	25.00
	97 points	CHF	15.00	20.00
	96 points	CHF	10.00	15.00
	95 points	CHF	10.00	15.00
	94 points	CHF	10.00	10.00
	93 points	CHF	8.00	10.00
	92 points	CHF	8.00	8.00
	91 points	CHF	5.00	8.00
	90 points	CHF		5.00
	Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.			
Classement	Appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.			
Distinctions	U19/U21	U17/U15/U13		
	90	88		

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Pistolets à percussion annulaire U19/U21 Pistolets à percussion annulaire U13/U15/U17	
Cible	ISSF PP 10/50	
Programme de tir	2 séries de 5 coups en 150 secondes chacune, dès le commandement	
Positions	Debout-libre, autorisé à une seule main	
Compensation d'âge	Aucune	
Finance de participation	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 13.50 finance de passe, CHF 1.00 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)	
Dotation	Au moins 60% des finances de passe à au moins 50% des participants dans chacune des catégories.	
Prix spéciaux par catégorie d'armes	1 <sup>er</sup> prix	CHF 250.00
	2 <sup>e</sup> prix	CHF 200.00
	3 <sup>e</sup> prix	CHF 150.00
	D'autres prix peuvent être attribués. Dernier prix en espèces CHF 5.00	
Classement	Appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.	
Distinctions	<u>U19/U21</u>	<u>U17/U15/U13</u>
	80	77

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Pistolets à percussion annulaire	
Cible	ISSF SF 5-10	
Programme de tir	1 série à 5 coups en 50 secondes, sans indication du temps 1 série à 5 coups en 40 secondes, sans indication du temps 1 série à 5 coups en 30 secondes, sans indication du temps	
Positions	Debout-libre, autorisé à une seule main	
Compensation d'âge	Aucune	
Finance de participation	<b>CHF 12.00</b> (sans munition) (CHF 7.00 émoluments de contrôle, CHF 2.00 contribution de sport et de formation et CHF 3.00 taxe environnementale)	
Classement	Appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.	
Distinctions	Moniteur	136

Société & Participants	<p>Tous les jeunes participants de toutes les catégories, qui prennent part à la FFTJ2025 sous la société correspondante, participent automatiquement à la compétition de société. La société de tir s'inscrit pour participer au concours de société. La cible « Société P25 » compte comme résultat de la société.</p> <p>Les tireurs doivent être membres de la même société.          Nombre minimum de participants par société : 5 participants</p> <p>Les tireurs doivent être membres licenciés de la société participante. Ils sont tenus de tirer la cible « Société P25 ». La société de tir ne peut pas interdire à un membre licencié de participer à cette compétition.</p>	
Programme de tir	Tous les résultats de la cible « Société P25 » sont pris en compte.	
Finance de participation	<b>CHF 35.00</b> (finance de société)	
Résultats obligatoires minimaux	5 participants 6-7 participants 8-9 participants 10-11 participants 12-14 participants 15-17 participants 18-20 participants 21-24 participants Le plus 4 participants = plus 1 résultat obligatoire	4 résultats obligatoires 5 résultats obligatoires 6 résultats obligatoires 7 résultats obligatoires 8 résultats obligatoires 9 résultats obligatoires 10 résultats obligatoires 11 résultats obligatoires
Résultat de société	Pour le calcul du résultat de la société on tient compte des meilleurs résultats individuels de ses membres, indépendamment de l'arme utilisée.	
Calcul des résultats	Somme des résultats obligatoires plus 1 % de la somme de tous les résultats non obligatoires, le tout étant divisé par le nombre de résultats obligatoires. Le calcul est effectué à trois décimales, ensuite il est arrondi.	
Classement	<p>En cas d'égalité, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.</p> <p>Toutes les sociétés comptabilisant au moins le nombre de résultats obligatoires seront classées.</p>	
Dotation	Au moins 60% du produit des finances d'inscription et des finances des passes individuelles « Société P25 » ainsi qu'une part des dons et le montant des différences éventuelles des passes à répartition sont distribués aux sociétés classées	
Prix pour les sociétés	Toutes les sociétés classées reçoivent un prix.	
Prix de sociétés	1 <sup>er</sup> prix 2 <sup>e</sup> prix 3 <sup>e</sup> prix dernier prix	CHF 150.00 CHF 100.00 CHF 75.00 CHF 10.00
	Aucune distinction de société	

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes Pistolets à percussion annulaire U19/U21  
Pistolets à percussion annulaire U13/U15/U17

Participation Tous les tireurs qui participent à la FFTJ2025 peuvent prendre part à la finale des rois du tir. Toutefois seuls les participants qui ont tiré toutes les passes prises en compte pour ce concours avec le même type d'arme seront classés.

Société 100%  
Le Grammont 100%  
Dons 100%  
Répartition 100%  
Art 100%

Le nombre suivant de participants avec les meilleurs résultats de qualification sera admis et invité à la finale :

Pistolets à percussion annulaire U19/U21 8 participants  
Pistolets à percussion annulaire U13/U15/U17 8 participants

En cas d'égalité, les résultats effectifs des différentes cibles dans l'ordre indiqué ci-dessus sont déterminants.

Inscription Les participants qui remplissent les conditions sont automatiquement classés, il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Les cibles correspondantes **doivent être tirées, contrôlées et décomptées au plus tard le samedi 16 août 2025 à 13h00**. Chaque participant est responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valide (visible dans le livret de tir électronique).

Les tireurs qualifiés seront publiés sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch) le samedi 16 août 2025, à partir de 16h00 et informés par courrier électronique. Tous les tireurs qualifiés (y compris les tireurs suppléants) doivent alors s'inscrire via l'application Web au plus tard à 19h00 le 16 août. Ceux qui ne seront pas inscrits jusqu'à 19h00 ne seront pas autorisés à tirer. La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch).

Date/lieu/heure Les finales ont lieu le **dimanche 17 août 2025, à Saint-Triphon**

A partir de 13h00 Remise des feuilles de stand  
14h15 – 15h15 Finale Pistolets percussion annulaire U13/U15/U17  
15h15 – 16h15 Finale Pistolets à percussion annulaire U19/U21

Cible Selon règle ISSF

Positions Debout-libre

Compensation d'âge U10 assis avec appui fixe autorisé  
U13 appui fixe autorisé  
U15 appui mobile autorisé

Programme de tir Le programme de la finale sera identique au programme de la finale olympique (ISSF) P25.

Classement	Appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.	
Prix par catégorie	1 <sup>er</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 300.00 et médaille
	2 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 250.00 et médaille
	3 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 200.00 et médaille
	4 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 150.00 et souvenir
	5 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 120.00 et souvenir
	6 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 100.00 et souvenir
	7 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 80.00 et souvenir
	8 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 50.00 et souvenir
Proclamation	La proclamation des résultats et la remise des prix, (rang 1 - 8) aura lieu à la centrale de tir à :	
	15h45 pour la catégorie PPA U13/U15/U17	
	16h45 pour la catégorie PPA U19/U21	
Dispositions particulières	Chaque tireur ne peut participer que dans une catégorie	

## Aperçu des cibles et concours

P10

Passes			Prix en CHF	Distinctions				
				U19/U21	U17	U15	U13	Moniteur
Exercice	5 c.p.c	10	4.00					
Société	20 c.p.c	10	13.00	166	160	154	148	
La Braye	10 c.p.c	10	12.00	83	80	77	74	
Distinctions	10 c.p.c	10	16.00	84	81	78	75	
Répartition	4 c.p.c 2x3 série	10	16.00	84	81	78	75	
Art	10 c.p.c	10 (10,9)	16.00	87.0	84.0		78.0	
Moniteur,...	20 c.p.c	10	11.00					170
Concours de société			35.00					
Rois du tir	selon plan de tir							

**Somme exposée CHF 5'000.00**



**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Tous les pistolet P10
Cible	A10
Programme de tir	5 coups c.p.c par passe, nombre de passes illimité
Positions	Debout-libre
Facilités de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé
Finance d'inscription	<b>CHF 4.00</b> par passe (sans munition) (CHF 3.25 finance de tir et CHF 0.75 taxe environnementale)
Dispositions particulières	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Interruption de l'exercice et passage à toutes les bonnes cibles autorisées.</li><li>2. Seules 6 passes peuvent être commandées à l'avance. Des passes supplémentaires peuvent être achetés sur les stands pendant la fête.</li></ol>

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes Pistolet P10 U19/U21  
Pistolet P10 U17  
Pistolet P10 U15  
Pistolet P10 U10/U13

Cible 10

Programme de tir 20 coups c.p.c

Positions Debout-libre

Allègement position U10 assis avec appui fixe autorisé  
U13 appui fixe autorisé  
U15 appui mobile autorisé

Finance d'inscription **CHF 13.00** sans munition)  
(CHF 9.40 émolument de contrôle, CHF 0.60 contribution de sport et de formation et CHF 3.00 taxe environnementale)

Remise immédiate de prix en nature		U19/U21	U17	U15	U10/U13
190-200 points	CHF	30.00	30.00	35.00	40.00
185-189 points	CHF	20.00	20.00	30.00	35.00
180-184 points	CHF	15.00	15.00	20.00	30.00
175-179 points	CHF	8.00	10.00	15.00	20.00
170-174 points	CHF		8.00	10.00	15.00
165-169 points	CHF			8.00	10.00
160-164 points	CHF				8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions	U19/U21	U17	U15	U13
	166	160	154	148

Disposition particulière La cible « Société P10 » est obligatoire pour tous les participants.

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Pistolet P10 U19/U21 Pistolet P10 U17 Pistolet P10 U15 Pistolet P10 U10/U13				
Cible	10				
Programme de tir	10 coups c.p.c				
Positions	Debout-libre				
Allègement de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé				
Finance d'inscription	<b>CHF 12.00</b> (sans munition) (CHF 10.20 émolument de contrôle, CHF 0.30 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)				
Remise immédiate de prix en nature		U19/U21	U17	U15	U10/U13
	98-100 points	CHF 20.00	25.00	30.00	35.00
	96-97 points	CHF 15.00	20.00	25.00	30.00
	94-95 points	CHF 10.00	15.00	20.00	25.00
	92-93 points	CHF 8.00	10.00	15.00	20.00
	90-91 points	CHF	8.00	10.00	15.00
	87-89 points	CHF		8.00	10.00
	84-86 points	CHF			8.00
	Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon ils resteront propriété de la FFTJ2025.				
Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.				
Distinctions		U19/U21	U17	U15	U10/U13
		83	80	77	74

## Parrainage de la cible :

Catégories d'armes	Pistolet P10 U19/U21 Pistolet P10 U17 Pistolet P10 U15 Pistolet P10 U10/U13
Cible	10
Programme de tir	10 coups c.p.c
Positions	Debout-libre
Allègement de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé
Finance d'inscription	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 14.20 finance de passe, CHF 0.30 contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe environnementale)
Donation	Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement sous forme de prix en nature. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le total du montant de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de société P10.

Répartition immédiate		U19/U21	U17	U15	U10/U13
100 points	CHF	30.00	35.00	40.00	45.00
99 points	CHF	30.00	30.00	35.00	40.00
98 points	CHF	25.00	30.00	30.00	35.00
97 points	CHF	25.00	25.00	30.00	30.00
96 points	CHF	20.00	25.00	25.00	30.00
95 points	CHF	20.00	20.00	25.00	25.00
94 points	CHF	15.00	20.00	20.00	25.00
93 points	CHF	15.00	15.00	20.00	20.00
92 points	CHF	12.00	15.00	15.00	20.00
91 points	CHF	12.00	12.00	15.00	15.00
90 points	CHF	10.00	12.00	12.00	15.00
89 points	CHF	10.00	10.00	12.00	12.00
88 points	CHF	8.00	10.00	10.00	12.00
87 points	CHF	8.00	8.00	10.00	10.00
86 points	CHF	5.00	8.00	8.00	10.00
85 points	CHF	5.00	5.00	8.00	8.00
84 points	CHF	5.00	5.00	5.00	8.00
83 points	CHF		5.00	5.00	5.00
82 points	CHF			5.00	5.00
81 points	CHF				5.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.

Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.
------------	---

Distinctions	U19/U21	U17	U15	U13
	84	81	78	75

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Pistolet P10 U19/U21 Pistolet P10 U17 Pistolet P10 U15 Pistolet P10 U10/U13
Cible	10
Programme de tir	4 coups c.p.c et 2 séries de 3 coups
Positions	Debout-libre
Allègement de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé
Finance d'inscription	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 14.20 finance de passe, CHF 0.30 contribution de sport et formation et CHF 1.50 Taxe environnementale)
Donation	Au moins 60% du produit des finances de passe sera réparti immédiatement sous forme de prix en nature. Si cette répartition immédiate n'atteint pas au moins les 50%, le total du montant de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter les prix. Si la répartition immédiate atteint les 50 à 60%, le montant de la différence sera alors attribué au concours de sociétés P10.

## Répartition immédiate

		U19/U21	U17	U15	U10/U13
100 Points	CHF	30.00	35.00	40.00	45.00
99 Points	CHF	30.00	30.00	35.00	40.00
98 Points	CHF	25.00	30.00	30.00	35.00
97 Points	CHF	25.00	25.00	30.00	30.00
96 Points	CHF	20.00	25.00	25.00	30.00
95 Points	CHF	20.00	20.00	25.00	25.00
94 Points	CHF	15.00	20.00	20.00	25.00
93 Points	CHF	15.00	15.00	20.00	20.00
92 Points	CHF	12.00	15.00	15.00	20.00
91 Points	CHF	12.00	12.00	15.00	15.00
90 Points	CHF	10.00	12.00	12.00	15.00
89 Points	CHF	10.00	10.00	12.00	12.00
88 Points	CHF	8.00	10.00	10.00	12.00
87 Points	CHF	8.00	8.00	10.00	10.00
86 Points	CHF	5.00	8.00	8.00	10.00
85 Points	CHF	5.00	5.00	8.00	8.00
84 Points	CHF	5.00	5.00	5.00	8.00
83 Points	CHF		5.00	5.00	5.00
82 Points	CHF			5.00	5.00
81 Points	CHF				5.00

Les répartitions immédiates doivent être retirés pendant la durée du tir, sinon elles resteront propriété de la FFTJ2025.

## Classement

Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

## Distinctions

U19/U21	U17	U15	U10/U13
91	89	87	85

**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes	Pistolet P10 U19/U21 Pistolet P10 U17 Pistolet P10 U15 Pistolet P10 U10/U13			
Cible	10			
Programme de tir	10 coups, c.p.c			
Positions	Debout-libre			
Allègement de position	U10 assis avec appui fixe autorisé U13 appui fixe autorisé U15 appui mobile autorisé			
Finance d'inscription	<b>CHF 16.00</b> (sans munition) (CHF 14.20 finance de passe, CHF 0.30 contribution de sport et formation et CHF 1.50 Taxe environnementale)			
Donation	Au moins 60% des finances de passe à au moins 50% des participants dans chacune des catégories.			
Prix spéciaux par catégorie d'arme	1 <sup>er</sup> prix	CHF 250.00		
	2 <sup>e</sup> prix	CHF 200.00		
	3 <sup>e</sup> prix	CHF 150.00		
	D'autres prix peuvent être attribués. Dernier prix en espèces CHF 5.00			
Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.			
Distinctions	U19/U21	U17	U15	U13
	87,0	84.0	81.0	78.0

## Parrainage de la cible :

Armes	Pistolet P10	
Cible	10	
Programme de tir	20 coups, c.p.c	
Positions	Debout-libre	
Compensation d'âge	Aucune	
Finance d'inscription	<b>CHF 11.00</b> (sans munition) (CHF 7.40 émolument de contrôle, CHF 0.60 contribution de sport et CHF 3.00 taxe environnementale)	
Classement	Appui par le meilleur coup à 100pts (Plan de tir FFJT2025 Art. 13 alinéa 6), puis par l'âge selon les RTSp de la FST.	
Distinctions	Moniteur	170

Société & Participants	Tous les jeunes participants de toutes les catégories, qui prennent part à la FFTJ2025 sous la société correspondante, participent automatiquement à la compétition de société. La société de tir s'inscrit pour participer au concours de société. La cible « Société P10 » compte comme résultat de la société.	
	Les tireurs doivent être membres de la même société. Nombre minimum de participants par société : 5 participants	
	Les tireurs doivent être membres licenciés de la société participante. Ils sont tenus de tirer la cible « Société P10 ». La société de tir ne peut pas interdire à un membre licencié de participer à cette compétition.	
Programme de tir	Tous les résultats de la cible « Société P10 » sont pris en compte.	
Finance d'inscription	<b>CHF 35.00</b> (finance de société)	
Résultats obligatoires minimaux	5 participants	4 résultats obligatoires
	6-7 participants	5 résultats obligatoires
	8-9 participants	6 résultats obligatoires
	10-11 participants	7 résultats obligatoires
	12-14 participants	8 résultats obligatoires
	15-17 participants	9 résultats obligatoires
	18-20 participants	10 résultats obligatoires
	21-24 participants	11 résultats obligatoires
	Le plus 4 participants = plus 1 résultat obligatoire	
Résultat de société	Pour le calcul du résultat de la société on tient compte des meilleurs résultats individuels de ses membres, indépendamment de l'arme utilisée.	
Calcul des résultats	Somme des résultats obligatoires plus 1 % de la somme de tous les résultats non obligatoires, le tout étant divisé par le nombre de résultats obligatoires. Le calcul est effectué à trois décimales, ensuite il est arrondi.	
Classement	En cas d'égalité, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.	
	Toutes les sociétés comptabilisant au moins le nombre de résultats obligatoires seront classées.	
Dotation	Au moins 60% du produit des finances d'inscription et des finances des passes individuelles « Société P10 » ainsi qu'une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition sont distribués aux sociétés classées.	
Prix pour les sociétés	Toutes les sociétés classées reçoivent un prix.	
Prix de sociétés	1 <sup>er</sup> prix	CHF 150.00
	2 <sup>e</sup> prix	CHF 100.00
	3 <sup>e</sup> prix	CHF 75.00
	dernier prix	CHF 10.00
	Aucune distinction de société	



**Parrainage de la cible :**

Catégories d'armes      Pistolet P10 U19/U21  
Pistolet P10 U17  
Pistolet P10 U15  
Pistolet P10 U10/U13

Participation      Tous les tireurs qui participent à la FFTJ2025 peuvent prendre part à la finale des rois de tir. Toutefois seuls les participants qui ont tiré toutes les passes prises en compte pour ce concours avec le même type d'arme seront classés.

Société	100%
Distinction	100%
Dons	100%
Répartition	100%
Art	100%

Le nombre suivant de participants avec les meilleurs résultats de qualification sera admis et invité à la finale :

Pistolet P10 U19/U21	8 participants
Pistolet P10 U17	8 participants
Pistolet P10 U15	8 participants
Pistolet P10 U10/U13	8 participants

En cas d'égalité, les résultats effectifs des différentes cibles dans l'ordre indiqué ci-dessus sont déterminants.

Inscription      Les participants qui remplissent les conditions sont automatiquement classés, il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Les passes correspondantes **doivent être tirées, contrôlées et décomptées au plus tard le samedi 16 août 2025 à 13h00**. Chaque participant est responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valide (visible dans le livret de tir électronique).

Les tireurs qualifiés seront publiés sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch) le samedi 16 août 2025, à partir de 16h00 et informés par courrier électronique. Tous les tireurs qualifiés (y compris les tireurs suppléants) doivent alors s'inscrire via l'application Web au plus tard jusqu'à 19h00 le 16 août. Ceux qui ne seront pas inscrits jusqu'à 19h00 ne seront pas autorisés à tirer. La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur [www.winfire.ch](http://www.winfire.ch).

Date/lieu/heure      Les finales ont lieu le **dimanche 17 août 2025, à Saint-Triphon**

Dès 12h30	Remise des feuilles de stand
13h00 – 14h00	Final Pistolet P10 U10/U13
14h00 – 15h00	Final Pistolet P10 U15
15h00 – 16h00	Final Pistolet P10 U17
16h00 – 17h00	Final Pistolet P10 U19/U21

Cible      A10 avec évaluation au dixième

Positions      Debout-libre

Allègement de position      U10 assis avec appui fixe autorisé  
U13 appui fixe autorisé  
U15 appui mobile autorisé

Programme de tir	Le programme de la finale sera identique au programme de la finale olympique (ISSF) P10.	
Classement	En cas d'égalité des points, appui par un coup supplémentaire, jusqu'à ce que le partage soit établi.	
Prix par catégorie	1 <sup>er</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 300.00 et médaille
	2 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 250.00 et médaille
	3 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 200.00 et médaille
	4 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 150.00 et souvenir
	5 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 120.00 et souvenir
	6 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 100.00 et souvenir
	7 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 80.00 et souvenir
	8 <sup>e</sup> rang	prix d'une valeur de CHF 50.00 et souvenir
Proclamation	La proclamation des résultats et la remise des prix, (rang 1 - 8) aura lieu à la centrale de tir à :	
	14h30 pour la catégorie Pistolet P10 U10/U13	
	15h30 pour la catégorie Pistolet P10 U15	
	16h30 pour la catégorie Pistolet P10 U17	
	17h30 pour la catégorie Pistolet P10 U19/U21	
Dispositions particulières	Chaque tireur ne peut participer que dans une catégorie	

# Approbations

Le présent plan de tir a été approuvé par :

**Fête Fédérale de Tir des Jeunes 2025**

St-Triphon, le 7 novembre 2024

**Au nom du comité d'organisation**

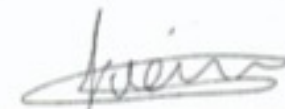
Président du CO      Werhli Laurent



Vice-présidente CO      Pilet Catherine



Vice-Président CO      Guérin Jérôme



Commission de tir      Hédiguer Gilbert



**Fédération Sportive Suisse de Tir (FST) /**

Responsable des tirs libres F300m

Walter Brändli

Uetikon am See,



Responsable des tirs libres 50m

Beer René

Belp,



Responsable des tirs libres Pistolet

Stutz Paul

Zwillikon,

